

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le quatorze octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de Revières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Daniel GUÉRIN, Maire.

Présents : Messieurs Daniel GUERIN, Arnaud DOLLEY, David MERCIER, Kévin CHAMPAGNEUR, Alain LEBAS, Xavier ORDAS Mesdames, Anne-Laure HUARD, Elisabeth LE BRETON, Danine LASTELLE, Pascale GANGNET, Karine MESSIER.

Absentes : Virginie HAMELIN, Armelle COLTEE.

Absents excusés : Yves LERBOUR.

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Alain LEBAS

APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU

Le précédent compte-rendu est approuvé l'unanimité.

Attribution du bail de location du commerce 1 Route des Marais

Deux propositions ont été reçues en Mairie pour la reprise du bail commercial 1 Route des Marais.

Après étude de ces deux propositions, le conseil municipal, après en avoir débattu, décide d'attribuer le bail à « LA PULCINELLA », représentée par Monsieur CARLONI Grégory afin d'y commercialiser de l'épicerie fine, plats à emporter, pizzas et dépôt de pains.

Le bail sera établi pour une année, renouvelable par tacite reconduction.

Le montant mensuel du loyer est fixé à 400€

Le conseil municipal, à l'unanimité vote cette attribution et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires à cette location.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Sans objet.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h00